



Zones urbaines

 U : espace urbain

 UE : zone d'activités

 UC : espace urbain contemporain

Zones d'urbanisation

 2AU : zone d'urbanisation future

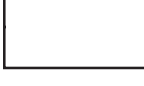
 1AUec : zone ouverte à l'urbanisation et à vocation commerciale

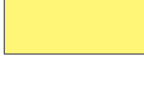
 Orientation d'aménagement et de programmation

Zones naturelles

 NL : zone de loisirs

Zones agricoles

 A : agricole

 Ah : habitat en zone agricole

 Cône de vue

 Espace Boisé Classé

 Emplacement réservé

 chemin piéton à conserver au titre de l'article L 123-1-5 6° du CU

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Dossier d'Approbation

Elaboration du PLUi
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement

Pièce 4-2
Neuville-Saint-Amand

PLUi :
- arrêté par délibération du Conseil
Communautaire le 17 juin 2013
- approuvé par délibération du Conseil
Communautaire le 17 février 2014

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire le 17 février 2014

Le Président,

Pierre ANDRÉ



échelle originale : 1/5 000 ème
(1 cm = 50 mètres)